



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le **13/02/2026**
ID : 057-245700695-20260127-D2026_11_SI-AR

DECISION 2026-11

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « Reprise et remise en état des bardages bois extérieurs » est conclu avec la société SARL PRO FAÇADE à 57070 METZ, pour un montant de 127 890,00 € H.T. soit un total de 153 468,00 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 27 janvier 2026

Le Président
Michel PAQUET

